

Entre

Soli'Gren SA, Boutique solidaire / Point de vente Artisans du monde

5, rue André Maginot 38000 GRENOBLE

Tél : 04.76.85.39.35 , Fax : 04.76.85.39.77

et

Date :	
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Téléphone :	
Mail :	
Nombre de personnes :	

Comment avez-vous connu les paniers solidaires ?

- Bouche à oreille
- Flyers / Affiches
- Journaux / Médias
- Autre

Il est convenu ce qui suit :

1. Tarifs

- Plein
- Tarif réduit 1 (avec justificatif)
 - Étudiants – de 26 ans
 - Chômeurs ayant une indemnité journalière inférieure à 30 €
- Tarif réduit 2 (avec justificatif)
 - Bénéficiaires RSA
 - Minimum vieillesse

2. Choix de paniers

Fruits et Légumes

Poids : 3kg 6kg

Fruits et Légumes + 1 produit du commerce équitable

Poids (Fruits et légumes) : 3kg 6kg

Les partenaires :



3. Durée et jour de livraison

Durée du contrat	<input type="checkbox"/> 6 mois (soit 26 semaines)	<input type="checkbox"/> 12 mois (soit 52 semaines)
Jour de livraison choisi (du mardi au vendredi)	<input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi	<input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi

Le premier panier sera livré leet le dernier le

4. Mode de règlement

		Mode de paiement
<input type="checkbox"/> Règlement en 1 fois	Soiteuros	<input type="checkbox"/> chèque <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/> CB
<input type="checkbox"/> Règlement en 3 fois	½ le premier mois soiteuros	
	¼ le second soit.....euros	
	¼ le troisième soiteuros	

Les partenaires :



Article 1 : Les produits

Les fruits et légumes des paniers sont sélectionnés par le service « Produits frais » de Soli'Gren en fonction de la saison et de la disponibilité chez les producteurs. Les produits du commerce équitable sont choisis par Soli'Gren selon une liste prédéfinie jointe.

Article 2 : Le prix

Il est fixe pendant toute la durée du contrat.

Soli'Gren s'engage à ne pas vous faire subir les variations de prix des fruits et légumes pouvant survenir au cours des saisons.

Article 3 : Durée

Le contrat « Panier » est fixé pour une durée déterminée de 6 mois renouvelable.

Article 4 : La récupération du panier

Le panier est préparé une fois par semaine et sera à disposition au magasin Soli'Gren, le jour choisi et aux horaires convenues entre le consomm'acteur et Soli'Gren.

Article 5 : Absences

En cas d'absence, le consomm'acteur se doit de prévenir 1 semaine à l'avance Soli'Gren pour que le report de panier soit assuré. Si le consomm'acteur n'a pas prévenu de son absence, le panier sera alors perdu.

Article 6 : Modalités de paiement

Vous avez plusieurs possibilités de règlement :

- règlement en une fois ;
- règlement en 3 fois (½ le premier mois, ¼ le second, ¼ le troisième).

Les trois chèques doivent être remis à l'inscription. Ils seront encaissés à la fin du mois des trois premiers mois.

Pour bénéficier des tarifs réduits, un justificatif doit être présenté à l'inscription.

Article 7 : Solidarité

Les paniers solidaires de 3 kg valent 8 € et sont vendus 9,50 €. En versant 1,50 € en plus, le consomm'acteur participe à un projet social. Les paniers sont préparés par des bénévoles du Secours catholique. Chaque semaine, leur travail est valorisé puisqu'ils reçoivent un panier de fruits et légumes.

Soli'gren s'engage à

- Fournir au consomm'acteur un panier provenant de producteurs locaux et ou régionaux pour certains fruits d'été. Ces producteurs sont approuvés par Soli'Gren et / ou adhérents à la marque « Terre d'ici » (charte disponible en boutique ou sur le site de l'ADAYG : <http://www.adayg.org>) et / ou labellisés BIO.
- Sélectionner des fruits et légumes de qualité et qui varient en fonction des saisons et disponibilités.
- Livrer le panier au jour et à l'heure indiquée sur le présent contrat sous contrainte du transporteur.
- A être transparent sur les prix et transmettre les informations nécessaires au bon renseignement des consomm'acteurs.
- Fournir régulièrement la liste des producteurs partenaires et des produits se trouvant dans le panier.
- Prendre en compte les remarques et questions soulevées par les consomm'acteurs.

Le consomm'acteur s'engage à

- Payer d'avance son contrat « panier ». Cette avance permet à Soli'Gren de s'engager auprès des producteurs.
- Venir chercher son panier au jour et à l'heure indiquée sur le présent contrat sous contrainte du transporteur.
- Jouer le jeu de la proximité et de la saisonnalité sachant que notre département ne peut offrir qu'une certaine gamme de fruits et légumes et que ceux-ci sont en agriculture raisonnée soumis aux aléas climatiques.
- Communiquer sur ses remarques ou questions auprès de Soli'Gren afin qu'ensemble nous réfléchissions à des améliorations possibles.
- Partager ses idées, avis pour faire évoluer le fonctionnement et la qualité des paniers.

Fait à Grenoble,
le

LE CONSOM'ACTEUR

SOLI'GREN

Les partenaires :

